

Le complément d'objet indirect (COI)

Dans une phrase, le verbe peut être complété par un complément d'objet indirect (COI) qui apporte un renseignement sur le verbe.

Le COI est un complément essentiel : on ne peut pas le déplacer ni le supprimer sans changer le sens de la phrase.

Le COI est relié au verbe par une préposition, à ou de.

Pour trouver le COI : On pose la question : A qui ? - à quoi ? - de qui ? - de quoi ? - après le verbe.

Exemples :

Le sire Guilhem se doutait **de quelque chose**.

Je me demande : Le sire Guilhem se doutait **de quoi ?**

Je réponds : **De quelque chose**.

Le COI est le groupe nominal prépositionnel « »

Comme le COD, le COI peut être constitué d'un groupe nominal prépositionnel ou d'un pronom (leur, lui).

Exemples :

Il parle **à son frère**. Il **lui** parle.

Il parle **à ses parents**. Il **leur** parle.